

Vivre Ensemble

Magazine municipal d'informations de **La Riche** | N°143 www.ville-lariche.fr

JUIN 2022



> PAGE 14

BUDGET 2022

Priorité à la qualité de vie !

> **Actualités** / Page 4

Tramway : où en est-on
du projet de Ligne 2 ?

> **Cadre de vie** / Page 6

Création d'un nouveau
verger urbain

> **Pratique** / Page 24

Quelles autorisations
pour quels travaux ?

SOMMAIRE

TEMPS FORTS > 3

ACTUALITÉS > 4 - 5

CADRE DE VIE > 6 - 9

ASSOCIATIONS > 10

ENFANCE - JEUNESSE > 11

SENIORS > 12 - 13

FINANCES > 14 - 17

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE > 17

SPORT / BIEN ÊTRE > 18 - 19

CULTURE > 20 - 21

AGENDA > 22

TRIBUNES > 23

PRATIQUE > 24 - 27



4

Tramway : où en est-on du projet de Ligne 2 ?



11

Une convention avec l'Unicef



18

Ouverture des nouveaux locaux sportifs et de convivialité !



14

BUDGET 2022
Priorité à la qualité de vie !



12

Bienvenue à la résidence autonomie Marcel du Lorier



26

Simplifiez votre recherche de logement !

VivreEnsemble

Magazine municipal d'informations de la ville de La Riche | N°143

Édité par la ville de La Riche

Place du Maréchal Leclerc

CS 30102

37521 LA RICHE CEDEX

☎ 02 47 36 24 24

Fax : 02 47 38 11 52

@ la.mairie@ville-lariche.fr

Site : www.ville-lariche.fr

📱 Suivez-nous sur Facebook
facebook.com/villelariche

Directeur de publication

Wilfried Schwartz,
Maire de La Riche

Directeur général adjoint
à la Promotion de la ville

David Chaumin ☎ 02 47 36 24 44

Rédaction

David Chaumin

Mise en page

Pauline Meric

Photos et illustrations

Ville de La Riche, Adobe Stock, Freepik,
Carmen Morand, Franck Rive,
les Gazelles du 37, Gregory Batardon

Impression

Numeriscann ☎ 02 47 37 53 54

Dépôt légal à parution.

Ce numéro a été imprimé
à 7 000 exemplaires sur
du papier issu de forêts
gérées durablement
et de sources contrôlées.

Reproduction des articles, photos
et illustrations interdite sans
accord préalable auprès de
l'Hotel de ville.



ville de
LA RICHE





LES MONDES IMAGINAIRES DE MANCHU À LA MÉDIATHÈQUE

Janvier et février 2022

Vaisseaux spatiaux, terres inconnues, technologie fantasmée et grands espaces ont envahi la médiathèque le temps d'une exposition consacrée au célèbre illustrateur de science-fiction Manchu, en collaboration avec le Bureau 21. Une exposition composée de tirages d'art et d'originaux, de maquettes et de jouets qui ont permis aux très nombreux visiteurs de s'immerger dans les mondes imaginaires de celui qui s'est fait un nom avec la série animée *Ulysse 31*, avant de travailler pour des revues scientifiques, de réaliser des illustrations pour la communication du projet InSight (mission internationale pour l'envoi d'une sonde sur Mars), d'illustrer des jeux de rôles et de créer des visuels de vaisseaux pour le cinéma, des couvertures de livres et des bandes dessinées.



UNE CONVENTION AVEC ONU FEMMES FRANCE

Particulièrement attachée à l'égalité femmes-hommes, la municipalité envisage de signer une convention avec l'association ONU Femmes France, dont les domaines d'intervention ciblent entre autres la lutte contre les violences faites aux femmes. Cette convention permettra à la ville d'être accompagnée dans ses actions, dont la première a consisté à participer à l'Orange Day (« Orangez le monde ») du 25 novembre dernier, campagne de sensibilisation contre les violences faites aux femmes et aux filles.



SOLIDARITÉ AU PEUPLE UKRAINIEN Mars 2022

Collecte de dons mise en place par la municipalité, rassemblement devant l'Hôtel de ville, organisation d'un concert caritatif au profit de l'association Touraine-Ukraine... La ville de La Riche s'est mobilisée pour soutenir le peuple ukrainien dès les premiers jours de l'invasion de l'Ukraine par la Russie (lire page 5).



VICTOIRE DU 8 MAI 1945 8 MAI 2022

Municipalité et anciens combattants s'étaient donnés rendez-vous au cimetière, à l'occasion de la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. Une cérémonie durant laquelle quatre gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts par la municipalité, le conseil départemental, le conseil régional et la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie (FNACA), avant la lecture des discours officiels par le Maire Wilfried Schwartz et le président du comité larichois de la FNACA Jacky Chiquet, en présence du conseiller municipal délégué au devoir de mémoire Florent Barbault et de nombreux élus municipaux. A cette occasion, des élèves de tous âges des écoles Paul-Bert et Ferdinand-Buisson, mais également du collège Lamartine, ont déclamé des textes et des poèmes de Louis Aragon et Pierre Brossolette, ainsi qu'un texte écrit par les enfants sur la paix, avant d'interpréter la chanson « Colore » des Innocents. Pour ne jamais oublier.



Tramway : où en est-on du projet de Ligne 2 ?

Face aux contradictions qui fleurissent dans la presse et sur les réseaux sociaux, le Maire de La Riche a souhaité organiser une réunion publique pour présenter l'état d'avancement du projet de la future ligne de tramway. Un mode de transport écologique également soutenu par un collectif d'habitants qui se mobilise pour défendre le projet.

400 Larichois ont assisté à une réunion publique organisée par Wilfried Schwartz à l'Hôtel de ville, le 5 mai dernier. Parmi les grands projets évoqués par le Maire, l'écoquartier du Plessis Botanique dont la livraison est prévue en 2026, le nouveau cœur de ville dont le réaménagement concernera notamment les rues de la Mairie et du 11 novembre, la future passerelle sur la Loire qui permettra de traverser le fleuve à pied et en vélo entre La Riche et Saint-Cyr-sur-Loire... Et bien évidemment la deuxième ligne de tramway qui reliera La Riche à Chambray-lès-Tours à l'horizon 2026. Un projet phare de ces cinq prochaines années pour la ville et pour la métropole, qui voit fleurir les contradictions dans la presse et sur les réseaux sociaux, au rythme des déclarations des uns et des autres. Des polémiques face auxquelles un collectif de Larichois a décidé de se mobiliser et de faire entendre sa voix pour défendre le projet.

Baptisé « Unis pour le tram », ce collectif est composé de Larichois qui ne comprennent pas pourquoi un tracé validé en 2018 et déjà très engagé financièrement, peut aujourd'hui faire l'objet d'autant de déclarations contradictoires qui vont jusqu'à nier le vote démocratique des conseillers métropolitains et le bilan de la concertation publique ayant impliqué les 22 communes de la métropole. D'autant que de nombreuses études techniques ont confirmé la faisabilité et l'intérêt de ce tracé et que plusieurs millions d'euros d'argent public ont déjà été dépensés pour préparer le projet et, notamment, acquérir des biens nécessaires à la construction de la ligne.

« D'intérêt général, cette deuxième ligne bénéficiera à des dizaines de milliers de personnes pour leurs besoins d'accès aux services de santé, à la culture, au tissu associatif, aux commerçants et aux entreprises, rappelle le collectif dans un tract distribué à la fin du mois de mars sur la commune de La Riche. La ligne 2 reliera l'ouest et le sud de la métropole en améliorant le temps de transport et en fluidifiant les modes de circulation, tout en réduisant les difficultés de stationnement et en favorisant l'accès aux transports des personnes à mobilité réduite. Pensée pour près de 50 000 voyageurs par jour, cette deuxième ligne laissera plus de places aux déplacements doux et augmentera de 75 % la végétalisation sur l'ensemble du tracé, réduisant ainsi considérablement les émissions de CO2, mais également le bruit ». Suite à la prochaine station...



Durant la réunion publique, le collectif « Unis pour le tram » a recolté de nombreuses signatures pour sa pétition demandant la poursuite du projet de ligne 2 du tramway et sa mise à l'enquête publique.

UN VŒU EN CONSEIL MUNICIPAL

Vote à l'unanimité autour du projet de tramway lors du conseil municipal du 23 mars où les élus ont émis un vœu en soutien à la mise en service de la ligne 2. Considérant l'intérêt social, écologique et économique du projet, la municipalité a demandé à l'ensemble des décideurs d'assurer la poursuite de ce projet entre La Riche et Chambray-lès-Tours, la recherche de la meilleure solution technique, le respect du vote unanime de la métropole en 2018 (y compris les études pour l'Est tourangeau et leur publication) et la mise à l'enquête publique du projet conforme au résultat de la concertation publique de 2018.

Dialogue compétitif : les Larichois bientôt concertés sur les rues de la Mairie et du 11 novembre

Dans le cadre du projet de construction de la deuxième ligne de tramway, une première grande concertation sera lancée avec le concours de Tours Métropole Val de Loire sur les projets connexes du tramway, au cours du second semestre 2022. A savoir les travaux de réaménagement de la place Jean-Jaurès, de la place Rabelais, ainsi que de deux rues Larichoises : rue de la Mairie et rue du 11 novembre. Cette première concertation sera ouverte à toute idée ou proposition. Il sera demandé aux habitants de faire état de leur souhait et de leur vision d'aménagement urbain sur ces deux secteurs. Une deuxième phase de la concertation aura ensuite lieu avec le concours du prestataire retenu pour l'accompagnement au réaménagement de la rue de la Mairie, sur la base d'une concertation plus fine, par séquence, ou par thématique (urbain, espace public, commerces, végétalisation...) intégrant les résultats de la première concertation.



Le SMT finance vos covoiturages !

D'après la dernière enquête mobilité réalisée en 2019, 69 % des déplacements domicile-travail des habitants de la métropole tourangelle sont réalisés en voiture et 96 % de ces mêmes déplacements sont réalisés seuls. Grâce à l'application « Klaxit Covoiturage » téléchargeable sur App Store et Google Play, rentabilisez vos trajets domicile-travail et agissez pour l'environnement tout en rendant service, en trouvant facilement les covoitureurs qui partageront désormais votre route quotidienne. Financée par le Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT), cette première application de covoiturage local s'étend aux 25 communes du syndicat pour agir contre l'autosolisme et encourager l'usage des mobilités partagées. Objectifs : désengorger les routes, réduire la pollution et faire face à la hausse du prix du carburant. Pourront être financés tous les trajets de plus de 2 kilomètres entre le lieu de domicile et le lieu de travail, partant ou arrivant sur le territoire du Syndicat des Mobilités de Touraine. Les passagers voyageront gratuitement et les conducteurs seront rémunérés entre 2 et 4 euros par le SMT pour chaque passager transporté, dans la limite de six trajets par jour.

> Toutes les informations sur le site www.tours-metropole.fr, rubrique actualités.

ACTUALITÉS <



Solidarité internationale : soutien à l'Ukraine

Solidaire du peuple ukrainien depuis le début de la guerre, la ville de La Riche a organisé une collecte de dons dès les premiers jours de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Collecte pour laquelle les Larichois se sont montrés particulièrement généreux et durant laquelle de nombreux bénévoles se sont mobilisés autour des élus et du personnel municipal pour assurer le tri et l'envoi des dons vers l'Ukraine. Une centaine de personnes se sont par ailleurs rassemblées devant l'Hôtel de ville à l'initiative de la municipalité, le 1^{er} mars dernier, pour un moment de solidarité et d'échanges émouvants, où chacun a pu exprimer sa peine face à cette guerre, mais aussi remercier les Français pour leurs dons.

UN CONCERT CARITATIF À LA PLÉIADE

Emotion palpable le mardi 22 mars à La Pléiade, où une salle quasiment comble est venue soutenir le peuple ukrainien, à l'occasion d'un concert caritatif au profit exclusif de l'association humanitaire Touraine-Ukraine. Une salle particulièrement généreuse puisque 2 410 euros ont été récoltés à l'issue d'un spectacle de très grande qualité, orchestré bénévolement par l'association Passeport des Arts, en partenariat avec la ville de La Riche, la Chorale Bord de Loire et l'Instrumentarium. Sur scène, les jeunes talents se sont succédé au piano, à la flûte, au violon, au violoncelle et à l'accordéon, avant une seconde partie durant laquelle le chœur dirigé par Jerzy Krawczyk a fait vibrer le cœur des spectateurs au diapason des œuvres de Verdi et Puccini, mais aussi de la musique traditionnelle ukrainienne, espagnole et polonaise.

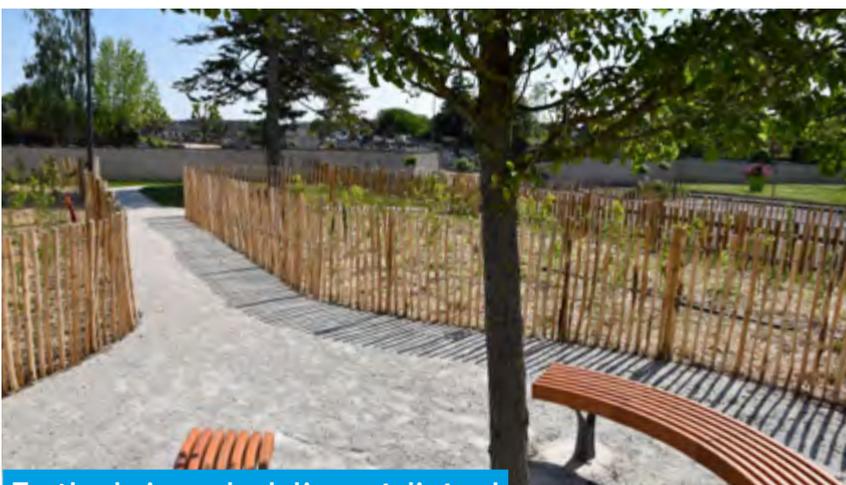


> CADRE DE VIE



Création d'un nouveau verger urbain

Après l'implantation d'un verger urbain près de l'espace aquatique Carré d'Ô l'année dernière, puis la plantation d'une forêt urbaine devant le cimetière des Hautes Marches il y a quelques mois (*lire votre magazine n°142*), la municipalité continue à répondre aux souhaits des Larichoises consultés sur la plateforme participative « J'aime La Riche », en végétalisant l'espace situé rue René Cassin, entre le quartier Eugène Bruère et celui du Prieuré. Cet espace public accueillera bientôt un verger urbain de 582 mètres carrés composé de différentes essences d'arbres fruitiers, mais aussi 671 mètres carrés d'aménagement cyclable et d'espace piétonnier, 73 mètres carrés d'aménagement de voirie et 73 mètres de clôture. Une opération qui favorisera la biodiversité et valorisera les lieux en créant un véritable espace d'animation, de sociabilisation et de sensibilisation au respect de l'environnement. Une invitation à la promenade qui offrira la possibilité pour chacun de cueillir et de déguster les fruits mûrs...

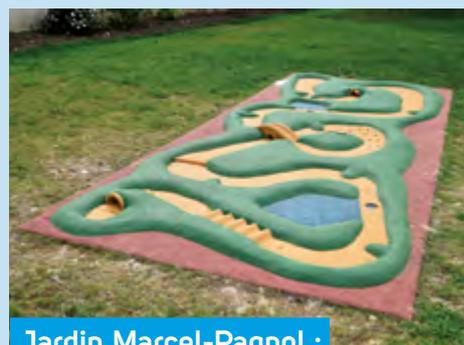


Forêt urbaine : plantations réalisées !

Des élèves de CE1 et de CE2 des écoles Ferdinand-Buisson et Paul-Bert ont participé à la plantation des 600 arbres de la forêt urbaine de la ville de La Riche, en décembre dernier. Une matinée très appréciée par les enfants, encadrés pour l'occasion par les agents municipaux du service des espaces verts et l'association MiniBigForest, partenaire du projet. Le terrain avait quant à lui été entièrement préparé pour les plantations par le service voirie. Implanté près du cimetière municipal suite à une concertation menée sur la plateforme citoyenne « J'aime La Riche », ce mini-écosystème végétal de 200 mètres carrés offrira un véritable îlot d'ombrage et de fraîcheur en cœur de ville. Des plantations auxquelles participaient également des Larichoises bénévoles et des élus municipaux, aux côtés de Damien Mateos, adjoint au Maire délégué à la transition écologique, Noura Kenani, adjointe déléguée à la jeunesse et à la solidarité intergénérationnelle, et Charles Thiou, adjoint délégué à la voirie et aux espaces verts.

Secteur ouest de la ville : un périmètre d'études

Un projet de rénovation de la zone industrielle de Saint-Cosme est envisagé par Tours Métropole Val de Loire, en collaboration avec la ville de La Riche. Projet dont l'objectif sera principalement de réhabiliter l'ensemble des espaces publics et de valoriser les entrées du site. Soucieuse de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, la municipalité a décidé de créer un périmètre d'études sur le secteur ouest de La Riche, intégrant l'ensemble de la zone industrielle, afin de maîtriser les interactions entre ces travaux de l'espace public et le développement de projets urbains et économiques sur ce secteur.



Jardin Marcel-Pagnol : un circuit de billes

Rouvert en octobre dernier après d'importants travaux de réaménagements en termes de végétalisation et d'installation de mobilier urbain et de jeux pour enfants (*lire votre magazine n°142*), le jardin Marcel Pagnol a poursuivi son embellissement avec l'installation d'un circuit de billes de 13 mètres carrés en caoutchouc synthétique. Un matériel de qualité autour duquel les enfants sont invités à se retrouver pour s'amuser en faisant la course à travers chemins, tunnels, ponts et escaliers !





**Plessis-Botanique :
la résidence Botany inaugurée**

Située à quelques pas du jardin botanique, au 135 rue Saint-François, la résidence Botany du Groupe Gambetta a été inaugurée le 9 mars dernier par le Maire Wilfried Schwartz et le directeur d'agence Simon Laporte, en présence du 1^{er} adjoint au Maire délégué à l'urbanisme Filipe Ferreira-Pousos et de nombreux élus et acquéreurs d'appartements. Un programme qualitatif de 60 logements du T2 au T4, répartis sur deux bâtiments, dont la conception étudiée pour réduire considérablement l'impact sur l'environnement lors de la phase de travaux, a permis au promoteur d'être récompensé par le prix Bas Carbone des Pyramides d'Argent et d'obtenir le label énergie carbone E3C2, certification la plus élevée en termes d'économie d'énergie et de faible émission de carbone.



**Ecoquartier
du Plessis-Botanique :
piste cyclable et futurs aménagements**

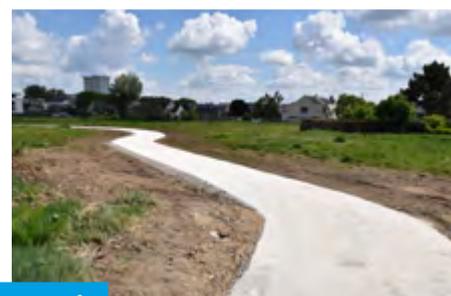
Inaugurée le 19 mai dernier par le Maire Wilfried Schwartz, la piste cyclable et piétonne aménagée au cœur du Plessis-Botanique est désormais accessible à tous ! Accompagnés de nombreux riverains, les élus municipaux ont parcouru à vélo ou à pied les 445 mètres reliant la rue du 11 novembre à la rue de la Parmentière. Sur une largeur de 3,50 mètres, cette piste crée aujourd'hui une véritable continuité de circulation sécurisée dans ce secteur qui sera desservi par la ligne 2 du tramway en 2026.

Une occasion pour le Maire, Tours Métropole Val de Loire et l'aménageur Icade de présenter le projet d'aménagement de l'écoquartier dont la première phase de travaux débutera en 2023 pour une livraison complète prévue en 2026. Au programme, la réalisation de 1 400 logements neufs, dont 15 % de logements sociaux, dans une ZAC qui fera la part belle aux espaces végétalisés qui occuperont 50 % de la superficie. Un écoquartier qui accueillera également des équipements publics tels qu'une école maternelle, des locaux d'activités et des bureaux, mais aussi des commerces. Objectif : mettre en valeur le patrimoine lrichois et les polarités existantes, dans un quartier où il fera bon vivre.



**Sécurisation
de la rue des Hautes Marches**

Des travaux de réaménagement de voirie viennent tout juste de se terminer dans la rue des Hautes Marches. Un nouvel enrobé a été appliqué sur la chaussée et deux plateaux ralentisseurs ont été réalisés : le premier au niveau du carrefour entre la rue René Laennec et l'accès au Super U, le second au droit de la traversée piétonne donnant accès à la rue du 8 mai 1945. Un chaucidou permet en outre de faciliter et de sécuriser la circulation des cyclistes.



> CADRE DE VIE



Fleurissement printanier

Dès le début du printemps, un soleil radieux a permis de profiter pleinement des massifs fleuris confectionnés par le service municipal des espaces verts. Profitons-en encore un peu, en photos...





Un mur anti-bruit sur le périphérique

Conformément à l'engagement municipal, un écran acoustique a été installé le long de la bretelle d'accès au périphérique de la ville de La Riche, pour un meilleur confort de vie des riverains. Réalisés par Tours Métropole-Val de Loire, ces travaux se sont déroulés du 14 mars au 8 avril, sur une longueur de 350 mètres dans le sens nord-sud.



Recyclez vos mégots dans les cendriers de la ville !

Contenant plus de 4 000 substances chimiques, le mégot de cigarette est le déchet le plus polluant et le plus toxique au monde. Chaque jour, ce ne sont pas moins de 10 millions de mégots qui sont jetés sur le sol, soit environ 25 000 tonnes de déchets par an qui mettent douze années à se désintégrer dans la nature. En sachant qu'un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau, leur collecte s'avère essentielle pour dépolluer notre environnement. Forte de ce constat, la municipalité a décidé de sensibiliser les citoyens et de s'associer à TchaoMégot, une association à portée nationale labellisée Greentech Innovation par le ministère de la transition écologique. Celle-ci propose un service de collecte des mégots dans des contenants spécialement conçus pour le transport de déchets toxiques, puis de les recycler grâce à un procédé de dépollution écologiquement certifié et unique au monde. Un procédé neutre, sans eau ni solvant toxique, qui permet d'obtenir une fibre non toxique propre à partir des matières filtrantes qui composent près de 85 % des mégots. Cette fibre est ensuite transformée en isolant éco-conçu, exploitable dans le bâtiment ou le rembourrage de doudoune. Les feuilles, cendres et tabac sont quant à eux entièrement compostables et les substances toxiques sont revalorisées en laboratoire.



Dépollution & Recyclage sans eau ni produits toxiques

À La Riche, trois cendriers TchaoMégot viennent d'être installés près du bureau de tabac de la rue du **11 novembre**, à l'entrée du jardin Marcel Pagnol et place Saint-Anne. Des cendriers de poche sont également mis à la disposition des clients des bureaux de tabac de la ville. Même si éviter de fumer demeure la meilleure des solutions pour limiter la pollution, mais aussi pour protéger sa santé, adoptons dès aujourd'hui un geste essentiel à la protection de notre environnement en permettant à nos mégots d'être recyclés et valorisés !



Réaménagements paysagers avenues du prieuré et du Couvent des Minimes

Des aménagements paysagers viennent de se terminer dans l'avenue du Prieuré, après plus de trois semaines de travaux dont l'objectif était de remplacer les anciens végétaux par des rosiers de multiples couleurs et des graminées, sur une distance de plus de 650 mètres. Une requalification des espaces verts dont bénéficiera également l'avenue du Couvent des Minimes, actuellement en travaux. Une opération qui consiste à retirer une grande partie des plantations existantes (à l'exception des bambous nains séparant la piste cyclable de la voie piétonne), afin de conférer un aspect plus soigné des espaces verts situés en accompagnement de voirie durant l'été. À l'automne, période favorable aux plantations, un engazonnement et des végétaux seront mis en place sur l'ensemble des espaces libérés.

La Riche intègre le réseau Guid'Asso



Renforçant le rôle des associations dans le développement de la vie locale, ce nouveau dispositif favorise la réflexion collective, le développement des compétences et la mise en commun d'outils.

Vecteurs de solidarité entre les individus, les associations jouent un rôle majeur dans l'animation et le développement des territoires. Fruit d'une volonté du gouvernement de co-construire une politique en faveur de la vie associative avec les collectivités et d'autres organismes partenaires, le réseau Guid'Asso lancé à titre expérimental par les services de l'État, ambitionne de porter un service de proximité d'accueil, d'orientation, d'information et d'accompagnement des associations loi 1901. Un réseau d'échange et de partage dont la ville de La Riche a immédiatement souhaité faire partie en signant une convention de labellisation

d'un informateur référent au sein des services municipaux. Objectif : que chaque association, même la plus petite, puisse trouver près de chez elle un endroit pour répondre à ses questions afin de se renforcer et, éventuellement, de mutualiser des actions dans le cadre d'un parcours d'accompagnement clarifié et visible.

La ville s'engage ainsi à organiser une permanence physique et téléphonique gratuite, personnalisée et individualisée, et à apporter une information adaptée à la demande et aux besoins du tissu associatif larichois. Aussi bien en termes d'explications et d'aide aux principales démarches administratives qu'en terme de mise en relation avec les organismes, les réseaux partenaires extérieurs et les acteurs locaux, pour notamment permettre aux initiatives d'intérêt général d'être connues, valorisées et accompagnées. L'État s'engage quant à lui à faire vivre la dynamique du réseau à l'échelon

régional et dans le département, en organisant des rencontres destinées à transmettre et à partager les informations qui faciliteront le lien et la mise en réseau entre tous les acteurs de la vie associative. En participant régulièrement à ces rencontres, la référente municipale contribuera ainsi à partager les pratiques et les outils des autres membres du réseau avec le tissu local et à faire connaître les projets des associations larichoises. Une véritable reconnaissance du travail essentiel accompli par les associations dont certaines, comme la Fédération des œuvres laïques d'Indre-et-Loire, deviennent des partenaires d'égal à égal avec les acteurs de l'État dans la construction de la vie associative sur le territoire.

> Contact

Véronique Leduc, référente vie associative

☎ 02 47 36 24 34 ✉ assos@ville-lariche.fr



De nouveaux locaux pour La Riche Vestiaire

Fermée durant plus d'un an pour cause de pandémie, l'association La Riche Vestiaire a rouvert ses portes en juin 2021. Une période de fermeture forcée qui a tout de même présenté un avantage : l'embellissement des locaux réalisé par Val Touraine Habitat (VTH), à la demande de la municipalité. Des travaux qui ont métamorphosé les lieux du sol au plafond, pour le plus grand plaisir de la présidente de l'association Marie-Claude Tuleau, et de la dizaine de bénévoles, plus motivés que jamais. Murs repeints dans des tons de gris et de fuchsia, éclairage remplacé, nouveaux portiques et étagères de rangement, pièce de stockage, nouvelle entrée du local... De quoi présenter au mieux les vêtements d'occasion pour enfants et adultes, chaussures et linge de maison récupérés grâce à vos dons et vendus à prix réduits (entre 5 centimes et 1,60 euros).

> Informations pratiques

La Riche Vestiaire - Présidente : Marie-Claude Tuleau

Ouvert le lundi de 14h à 16h

📍 12 rue Eugène-Bruère

☎ 06 22 79 52 74 ✉ marieclaudetuleau@live.fr

Une convention avec l'Unicef



Déclarée « Ville amie des enfants » en octobre 2021 en récompense de ses nombreuses actions menées à l'attention des plus jeunes, la ville de La Riche a intégré le réseau de l'Unicef pour les cinq années à venir. Un titre officialisé le mercredi 9 février par la signature d'une convention entre le Maire de La Riche Wilfried Schwartz et le Président du Comité territorial Centre ouest de l'Unicef Gilles Le Goff, en présence de l'adjointe au Maire déléguée à la jeunesse, à la solidarité intergénérationnelle, à l'emploi et à la politique de la ville Noura Kenani, du secrétaire général du Comité territorial Centre ouest de l'Unicef Daniel Beurienne, d'ambassadrices de l'Unicef et des agents municipaux en charge du secteur jeunesse.

Une véritable reconnaissance de la politique innovante et dynamique menée par la ville à destination des jeunes de 0 à 18 ans, mais aussi une marque de confiance de l'Unicef pour son plan d'actions élaboré pour les années à venir. Un titre dont les Larichois peuvent être fiers tant il réaffirme l'ambition municipale de permettre à chacun de trouver sa place et de s'épanouir dans notre ville, quels que soient son âge et ses besoins.

RETOUR SUR LA QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ

Dans le cadre de la Quinzaine de la Parentalité qui s'est déroulée du 17 au 26 mars, les habitants de La Riche ont pu échanger autour d'une thématique assez actuelle : l'épuisement parental. À travers des temps de discussion, des jeux en famille, des ateliers de lâcher prise, des conférences, des temps de pratique de la danse, du théâtre forum, ou d'autres activités encore. Les familles ont pu décortiquer cette thématique, en partageant et en proposant des solutions concrètes pour leur quotidien familial. Grâce à l'implication de 9 partenaires du territoire, 265 personnes ont pu participer aux différentes activités proposées lors de cet événement !



Une charte pour les ATSEM

Essentiels au bon fonctionnement de nos écoles maternelles, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) sont tout à la fois un lien quotidien entre les écoles et la mairie, un appui indispensable aux enseignants et une figure adulte importante pour les enfants et pour les familles. C'est pourquoi la ville de La Riche a depuis longtemps fait le choix de doter chacune de ses classes de maternelle d'un poste d'ATSEM.

Signée le 25 février entre le Maire Wilfried Schwartz et l'inspecteur d'académie Stéphane Durand, en présence des directrices et des ATSEM des écoles Henri-Tamisier et Marie-Pellin, une charte élaborée par un groupe de travail associant l'ensemble des acteurs concernés, permet aujourd'hui de partager un cadre d'actions précis et des valeurs communes pour la ville et l'Éducation nationale. Missions, organisation des temps de travail, carrière... Ce document témoigne de l'importance des missions des ATSEM dans l'intérêt de l'enfant et fait désormais référence, non seulement pour les ATSEM de la commune, mais aussi pour tous les acteurs de la communauté éducative maternelle.



Résidence Marcel du Lorier

Bienvenue à la résidence autonomie **Marcel du Lorier**

Propriété de Val Touraine Habitat et gérée par la ville de La Riche, la résidence non médicalisée accueille **des personnes retraitées autonomes à partir de 60 ans, seules ou en couple**. Véritable lieu de vie au cœur de la ville, la structure permet aux résidents de mener leur vie quotidienne en toute liberté, en offrant une ambiance conviviale et sécurisante, propice au maintien de leur autonomie.

Bénéficiant d'une situation idéale, dans un quartier calme du centre-ville de La Riche, la résidence autonomie Marcel du Lorier se dresse sur quatre étages, à proximité des commerces, de la salle de spectacle de La Pléiade, des équipements municipaux, d'une ligne de bus et de lieux de promenades. Elle propose 64 logements non meublés et personnalisables, permettant aux résidents d'apporter leur

propre mobilier pour recréer un environnement familial. Accessibles aux personnes à mobilité réduite, avec ascenseur, ces logements sont dotés d'une entrée, d'un séjour-chambre, d'un coin cuisine à équiper, d'une salle d'eau avec douche, lavabo et WC et d'un système de téléphone d'urgence 24h/24 et 7j/7.

Au-delà des logements en eux-mêmes, des espaces communs sont mis à la disposition des résidents pour qu'ils puissent partager des moments de convivialité et d'échange : salon, bibliothèque, espace informatique, salle de sport, terrasse-jardin fleurie... L'établissement propose en outre diverses animations et activités en semaine : jeux de société, goûters, spectacles, activités physiques adaptées (prévention des chutes, renforcement musculaire, Qi Gong, sophrologie...). Une animatrice intervient également deux fois par semaine pour proposer des ateliers dédiés, tels que de l'art floral. À noter qu'une permanence est assurée 24h/24 par du personnel non-médical installé sur place, permettant de prendre en charge si besoin, les premières mesures d'urgence.

DE NOMBREUX SERVICES POUR LES RÉSIDENTS

● Restauration

Les résidents ont la possibilité de déjeuner au restaurant le midi (sauf le dimanche et les jours fériés), et d'y recevoir leur famille ou leurs amis, sur réservation. Deux menus au choix sont proposés et le service s'effectue à l'assiette.

● Hébergement des proches

Les résidents ont la possibilité de sortir et de recevoir des visites à leur guise, dans le respect du règlement de fonctionnement. La résidence met à disposition une chambre d'hôte pour l'hébergement des proches lors des visites. L'accès au service de restauration est également possible.

● Service blanchisserie

Les lessives sont assurées sur place par le personnel municipal, à la demande du résident et avec la lessive de son choix.

● Salles de sport

Deux salles avec vélos d'appartement, vélos elliptiques et tapis de marche sont à disposition des résidents.

● Accès Internet gratuit

Deux ordinateurs sont mis à disposition au rez-de-chaussée de la résidence.

> Informations pratiques

Résidence Marcel du Lorier

📍 7 rue Léon Bourgeois 37520 La Riche

☎ 02 47 77 50 80 ✉ rpa@ville-lariche.fr

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h15. Possibilité de bénéficier de l'aide personnalisée au logement (APL) et de tarifs adaptés pour le service de restauration.

Un concert gratuit pour les seniors

Annulés pour cause d'épidémie de Covid-19 ces deux dernières années, les rendez-vous festifs et culturels gratuits organisés par la municipalité à l'attention des seniors sont de retour !

Le dimanche 22 mai, les Larichois de plus de 65 ans ont bénéficié d'un concert humoristique de chansons françaises des « Deux Moiselles de B. », offert par la municipalité à la Pléiade. Joyeuses, caustiques, émouvantes et impertinentes, elles revisitent des chansons connues ou inconnues du grand public, accompagnées d'un piano ou d'un ukulélé, en tissant un lien fort avec le public.



PLAN CANICULE : LA MAIRIE PREND SOIN DE VOUS !

La canicule représente un danger pour les personnes âgées car elles transpirent peu et risquent une hyperthermie (coup de chaleur). Afin de pouvoir intervenir en cas de déclenchement du plan canicule par la Préfecture et le Conseil départemental, la ville de La Riche met en place, chaque année, un dispositif en direction des personnes de plus de 65 ans, mais aussi des personnes handicapées, isolées ou fragilisées qui peuvent s'inscrire sur un registre tenu par la mairie. Ce recensement a pour objectif de vérifier le besoin d'aide des personnes résidant à leur domicile et de faciliter l'intervention des services compétents en cas d'alerte (températures élevées pendant trois jours consécutifs). Les personnes déjà inscrites les années précédentes sont invitées à renouveler leur démarche afin d'actualiser leur situation.

► Plus d'informations auprès de la référente seniors de l'Hôtel de ville au 02 47 36 24 34

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

BUDGET 2022

Priorité à
la qualité de vie !



Répondant à l'engagement municipal d'investir pour notre ville sans augmenter les taux d'imposition, le budget 2022 reflète une volonté de maintenir la qualité du service public rendu aux Larichois et d'améliorer leur cadre de vie, en valorisant l'entretien du patrimoine de la ville. Un budget à la fois ambitieux et solidaire.

Voté lors du conseil municipal du 23 mars, le budget primitif de la ville ambitionne de porter les projets prioritaires du mandat, malgré de fortes hausses du coût de l'énergie et des matériaux, mais également les différentes réformes subies telles que la suppression progressive de la taxe d'habitation. Une ambition qui s'inscrit dans une volonté affirmée de maîtriser les dépenses de fonctionnement (1 051 euros par habitant contre 1 176 euros en moyenne pour les communes de la même strate) tout en investissant pour l'avenir de notre ville (325 euros par habitant contre 309 euros en moyenne). Cette gestion parfaitement saine des finances municipales permet d'afficher une dette par habitant de 543 euros, alors qu'elle s'élève à 850 euros en moyenne pour les communes de moins de 20 000 habitants. La capacité de désendettement de la ville est ainsi stabilisée à seulement 2 ans et demi, le seuil critique étant établi à plus de 12 ans.

Ambitieux en termes d'amélioration du cadre de vie des Larichois, de développement durable et de sécurité, ce budget se veut également solidaire dans un contexte national où qualité du service public et soutien aux habitants, quel que soit leur âge, n'ont jamais été aussi essentiels. Inventaire non exhaustif des principales opérations prévues en 2022...

CHIFFRES CLÉS



Un niveau
d'investissement élevé

5,43 M€

Un budget global de

18,39 M€



Hausse du montant total de
subventions aux associations

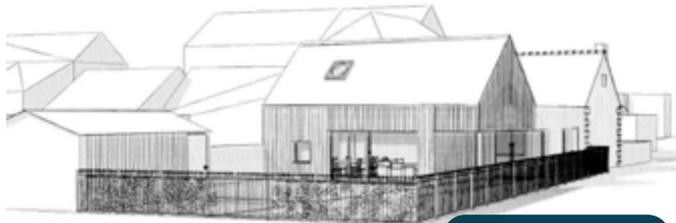
0%

138 390€

de hausse des taux d'imposition communaux :

- taxe d'habitation : 17,99 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 43,55 % (fusion des taux de la commune et du département)
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 61,28 %

ASSURER LA QUALITÉ DE NOS SERVICES PUBLICS



Jeunesse
520 000 €

Aménagement d'un nouveau Point Accueil Jeunes

En 2021, la municipalité a fait l'acquisition d'une habitation rue des Hautes Marches, dans le but d'y implanter son Point Accueil Jeunes, actuellement localisé dans un espace trop exigu du centre social Equinoxe qui n'est pas en capacité de recevoir suffisamment de jeunes Larichois dans de bonnes conditions. Entièrement dédié aux adolescents de 11 à 17 ans, ce nouvel espace permettra de proposer un lieu d'accueil bien plus grand et plus adapté à leurs aspirations, de mieux accompagner leurs projets et de développer des actions et des animations à leur attention. Les travaux envisagés consisteront à rénover la maison existante de 80 m² et à construire une extension de 80 m² supplémentaires avec la création de nouveaux espaces : un bureau, des sanitaires, une salle polyvalente, une salle de convivialité, une terrasse, un jardin de 255 m² avec un cabanon, ainsi que des locaux techniques. Suite aux études menées en 2021, les marchés de travaux vont être engagés avant l'été 2022 pour une livraison début 2023. Une opération qui sera financée à 80 % par la Caisse d'Allocations Familiales, l'État, le département et la métropole, ainsi que par le fonds de compensation de la TVA.

AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE



Sport
786 000 €

Locaux sportifs et de convivialité du Petit Plessis

Dernière ligne droite pour la construction des nouveaux locaux sportifs et de convivialité du complexe du Petit Plessis qui seront livrés au mois de mai (lire page 18). Le budget 2022 leur consacra 786 000 euros, dont 580 000 euros de report de 2021. D'un budget total de 2 680 000 euros sur trois ans, les travaux de construction ont été financés à plus de 60 % par la région Centre-Val de Loire, Tours Métropole Val de Loire, le département, l'État et la Fédération française de football.

FINANCES <



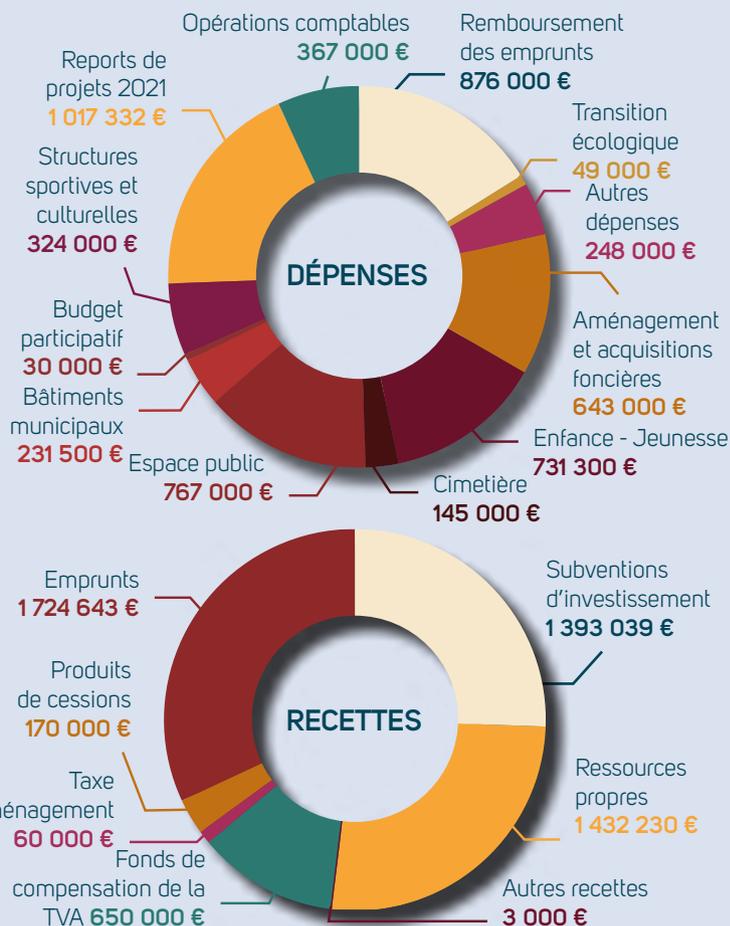
Administration
50 000 €

Rénovation thermique et énergétique et amélioration de l'accessibilité de l'Hôtel de ville et de la médiathèque

Amorcées en 2021, les études relatives à la modernisation de l'Hôtel de ville et de la médiathèque se poursuivront en 2022 avec la réalisation d'un diagnostic et d'un programme technique et financier. Objectifs : les rendre à la fois plus accessibles et conformes aux réglementations en vigueur pour l'accès des personnes à mobilité réduite, mais aussi plus conviviaux et moins énergivores. Les conditions d'accueil et d'usage du public seront repensées et les deux bâtiments seront réhabilités dans le cadre du réaménagement du parvis central et de l'arrivée du tramway. Cette étude concernera également la création de nouveaux espaces au sein de la médiathèque (salle multimédia, espace de coworking, espace numérique...) pour en faire une véritable médiathèque 3.0.

INVESTIR POUR MODERNISER NOTRE VILLE

5,43 M€





Environnement - Qualité de vie
50 000 €

Rénovation des serres municipales

Des travaux de rénovation et de sécurisation des serres municipales situées route de Saint-Genouph vont être engagés en 2022, pour un montant de 40 000 euros. Parallèlement à ces travaux, une étude d'intégration d'un éco-lieu sur ce site sera réalisée, pour un montant de 10 000 euros. Eco-lieu qui permettrait d'accueillir des associations et des start-up dont le secteur d'activité est en lien avec la transition écologique.



Environnement - Qualité de vie
15 000 €

Verger urbain

Suite à la consultation des Larichois sur la plateforme participative « J'aime La Riche », la municipalité a entrepris de végétaliser l'espace situé rue René Cassin, entre le quartier Eugène Bruère et celui du Prieuré. Cet espace public accueillera bientôt un verger urbain de 582 mètres carrés qui offrira la possibilité à chacun de cueillir et de déguster les fruits mûrs (*lire page 6*).

ENTREtenir ET VALORISER NOTRE PATRIMOINE



Bâtiment
250 000 €

Prendre soin de nos enfants

Près de 140 000 euros de budget seront alloués à divers travaux d'entretien des écoles de la ville en 2022, dont la rénovation de la toiture et du périscolaire de l'école Henri Tamisier, mais également la réfection des peintures des blocs sanitaires de tous les établissements. La Maison de l'enfance bénéficiera pour sa part de divers travaux de réparation, notamment dans la cuisine et la salle de ménage, ainsi que d'une reprise des façades en bardage bois, pour un montant total de 80 000 euros. Tous les bâtiments accueillant du jeune public seront par ailleurs dotés de capteurs CO2.

Travaux de réaménagements et d'enfouissement de réseaux

Comme chaque année, plusieurs voiries de la ville bénéficieront de travaux d'aménagements destinés à améliorer les conditions de circulation et le cadre de vie des Larichois. À commencer par des aménagements paysagers qui viennent de se terminer dans l'avenue du Prieuré et qui concerneront, ensuite, l'avenue du Couvent des Minimes. Une rénovation de la chaussée, mais également la création de cheminements, est également en cours dans la rue du Petit Plessis, avant le réaménagement du carrefour entre les rues Forêt de Gastine et Joachim du Bellay. La rue des Hautes Marches bénéficie elle aussi actuellement de travaux de réfection de voirie entre l'avenue du Couvent des Minimes et l'avenue du Prieuré, qui se poursuivront entre la rue du 11 novembre et le parking du cimetière. La rue de la Mairie fera elle aussi l'objet de travaux entre la rue Condorcet et la rue des Sablons. Une rue des Sablons dans laquelle les réseaux seront par ailleurs enfouis, ainsi que dans la rue Simon Vauquier. De nouveaux candélabres seront en outre installés dans la rue des Hautes Marches, entre l'avenue du Prieuré et la rue Léon Bourgeois.

Voirie
500 000 €



Sport
48 000 €

Étude pour la rénovation du gymnase Bialy

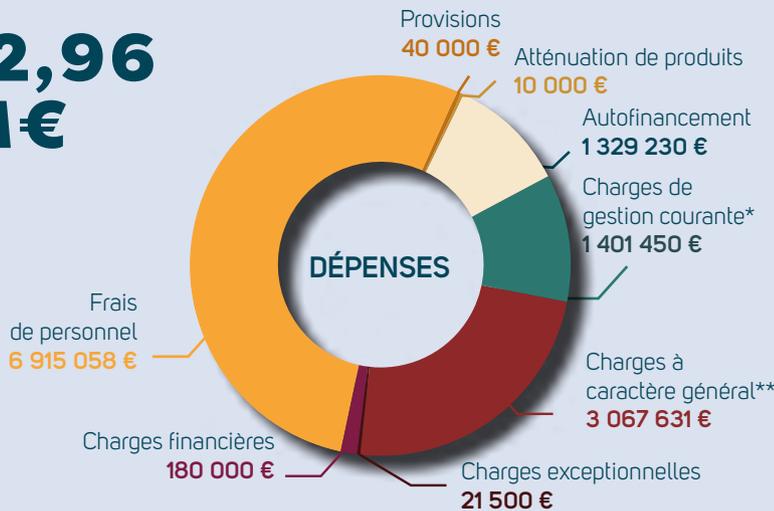
Le gymnase Bialy ne répondant plus aux normes thermiques et énergétiques actuelles, la municipalité a décidé de faire réaliser un diagnostic complet destiné à étudier la faisabilité technique de rénovation du bâtiment. Une occasion de repenser les espaces de cet équipement très apprécié des Larichois.

BUDGET PARTICIPATIF

Processus de démocratie participative par excellence, le budget participatif mis en place par la municipalité permet aux citoyens d'affecter une partie du budget de la collectivité à des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés. Une démarche qui favorise non seulement la participation des Larichois en créant du lien social et en sensibilisant à la citoyenneté, mais qui améliore en outre la transparence de l'action publique en permettant une meilleure compréhension du fonctionnement de la ville pour les habitants. Une enveloppe totale de 30 000 euros était ainsi affectée cette année aux Larichois qui se sentent impliqués dans la vie de notre commune et qui souhaitent proposer, à titre individuel ou collectif, des projets destinés à améliorer la vie des habitants et à servir l'intérêt général. Différents projets ont ainsi été déposés sur la plateforme citoyenne « J'aime La Riche » entre le 1^{er} décembre 2021 et le 31 mars 2022. Projets pour lesquels les Larichois seront invités à voter très prochainement.

MAÎTRISER NOS DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

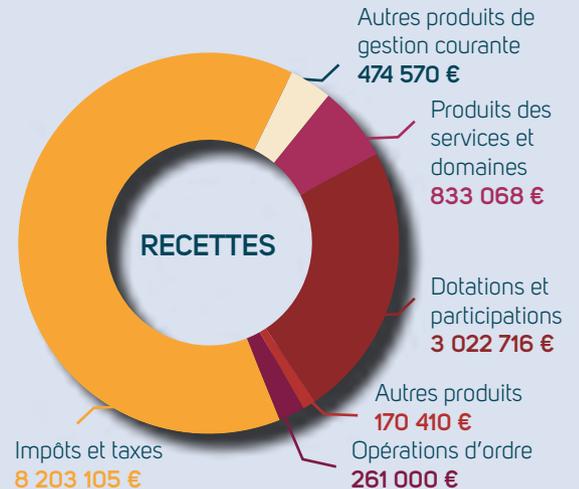
**12,96
M€**



* Charges de gestion courante : subventions aux associations, contribution au SDIS, dérogations scolaires

** Charges à caractère général : achats de fluides (électricité, eau...), de fournitures...

FINANCES <



Une ville sécurisée

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE <

Le budget 2022 le confirme : sécurité et protection des Larichois demeurent une priorité pour la municipalité, qui engage un plan de développement de la vidéoprotection sur différents secteurs de la ville, parallèlement à la création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Vidéoprotection : 22 caméras envisagées

Au-delà d'un budget de fonctionnement de 16 000 euros consacré à la sécurité des Larichois en 2022 (gardiennage, fourrière animale, services extérieurs...), 90 000 euros vont être investis cette année dans un plan de développement de la vidéoprotection sur le territoire communal. Prévus par l'article L.251-2 du code de la sécurité intérieure, ces dispositifs ont pour objectif de prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens, de protéger les bâtiments et les installations publics, de faciliter le secours aux personnes, ou encore de lutter contre les incendies. À l'heure actuelle, quelques équipements municipaux sont déjà dotés de ce type de caméras, disposées à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, tels que la Maison de l'enfance, le gymnase Jean-Marie Bialy et la salle des fêtes. Tout nouvel équipement public sera dorénavant systématiquement équipé, à l'image des nouveaux locaux sportifs et de convivialité du Petit-Plessis. Le budget 2022 permettra, par ailleurs, de commencer à installer les 22 nouvelles caméras envisagées sur des secteurs identifiés par la municipalité et qui seront, à terme, tous placés sous vidéoprotection : la place Sainte-Anne, le jardin Marcel Pagnol, la place du Maréchal Leclerc, les écoles Ferdinand-Buisson, Paul-Bert et Henri Tamisier, la résidence autonomie

Marcel du Lorier, la Pléiade, le complexe sportif Jean-Marie Bialy, le stade de football et le centre technique municipal.

Un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Instance de concertation locale présidée par le Maire, un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) constitue le cadre d'organisation des collaborations et des coopérations effectives des différents acteurs de l'État et des collectivités. Votée lors du conseil municipal du 9 février, sa création à La Riche favorisera l'échange d'informations entre les responsables des institutions et des organismes publics et privés concernés : services municipaux, travailleurs sociaux, préfecture, procureur de la République, éducation nationale, conseil départemental, métropole, associations et organismes œuvrant dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports... Il permettra notamment de définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publiques et d'assurer le suivi des actions mises en place. Déjà doté d'un Groupe de partenariat opérationnel*, la ville de La Riche développe ainsi sa palette d'outils de prévention contre la délinquance, en favorisant l'identification des problématiques

qui émergent dans la ville et d'en produire une analyse commune qui permettra de mettre en place des actions de prévention, de médiation, de sécurisation et d'information auprès de la population. Actions telles que la concrétisation d'une convention de coordination entre la police nationale et la police municipale, l'élaboration de diagnostics préalables à l'installation de caméras de vidéoprotection, le soutien technique et matériel à des initiatives locales œuvrant contre les addictions et les comportements à risques, ou bien encore l'élaboration et la mise en place d'opérations de médiation sociale de proximité.

**Mis en œuvre dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, le GPO réunit des acteurs de terrain autour d'un problème de sécurité identifié dans tout ou partie d'un quartier (occupation d'un hall d'immeuble, dégradations, nuisances...). Il a vocation à traiter ce problème de manière transversale, avec des résultats perceptibles à court ou moyen terme par la population. Chaque action mise en œuvre fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation.*





Ouverture des nouveaux locaux sportifs et de convivialité !

Inaugurés le 3 juin dernier, après deux années de construction retardée pour cause de crise sanitaire, les nouveaux locaux sportifs et de convivialité du complexe du Petit Plessis ont déjà accueilli les jeunes footballeurs du tournoi U11 organisé par le Racing La Riche-Tours, les 7 et 8 mai derniers. Biosourcé et répondant aux normes d'un bâtiment passif (avec une consommation énergétique inférieure à 15 kWh par an et par mètre carré), le bâtiment se compose d'une structure et d'isolants en bois et utilise entre autres l'énergie solaire pour l'eau chaude des douches des vestiaires. Des vestiaires au nombre de dix (six de 25 m² minimum pour les joueurs dotés de huit douches chacun, quatre de 12 m² pour les arbitres), mais également un club house, un espace médical, un local de stockage, un local ménage et un espace technique, pour un équipement moderne et convivial qui sera en capacité d'accueillir des compétitions sportives de niveau 4 (national 2). D'un budget total de 2 680 000 euros sur trois ans, les travaux de construction ont été financés à plus de 60 % par la région Centre-Val de Loire, Tours Métropole Val de Loire, le département, l'Etat et la Fédération française de football.

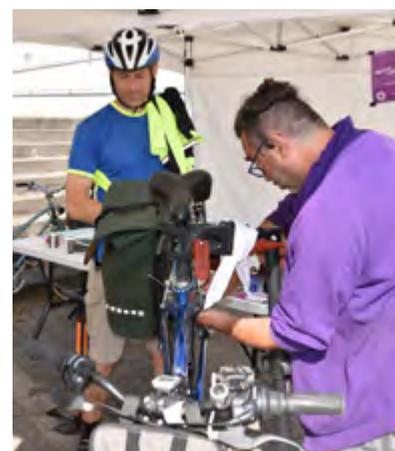
REMISE DE MATÉRIEL AU CLUB DE BOXE

Sacs de frappe en cuir, gants et casques de boxe, pendule et afficheur numérique, mais également un appareil de musculation pour permettre aux sportifs larichois d'exercer leur activité dans les meilleures conditions... C'est le matériel financé par la municipalité et remis au Boxing club de La Riche au début du mois de janvier, par le Maire Wilfried Schwartz et son conseiller municipal délégué à la vie sportive Christophe Chalaye.



La Riche à vélo !

C'était une première à La Riche ! Le samedi 21 mai, la municipalité a donné rendez-vous aux amateurs de vélo, qui souhaitent profiter d'une balade de 30 kilomètres entre la Loire et le Cher via La Riche, Saint-Genouph, Berthenay, Savonnières, Ballan-Miré et Tours, ou d'une petite boucle plus familiale de 10 kilomètres entre l'Hôtel de ville et le lac de Gévrioux. Une occasion de découvrir ou de redécouvrir le plaisir des mobilités douces à l'arrivée des beaux jours, dans le cadre de l'opération nationale « Mai à vélo », en partenariat avec le Club Olympique de La Riche. Mais aussi de mobiliser des acteurs du vélo et de la marche qui ont proposé des activités tout au long de la journée : le Syndicat des Mobilités de Touraine, le Collectif Cycliste 37, Détours de Loire, Veloop, Ça Roule Vélo et la cardiologue Carine Voyager.



L'aventure saharienne des Gazelles 37

Autant le dire tout de suite : les poussières de sable du Sahara qui ont déferlé sur la France au mois de mars ne les ont pas impressionnées du tout ! Et pour cause : Charlotte Soret (Larichoise), Aurore Chavanon (Amboisienne) et Clarisse Gougeon (Berthevinoise) ont parcouru les dunes du Sahara pendant quatre jours en novembre dernier, à l'occasion du Trek'in Gazelles qu'elles préparaient depuis deux ans dans l'objectif de récolter des fonds pour l'association tourangelle « Flamme en Rose », qui incite au dépistage et à la prévention du cancer du sein. Une aventure 100 % féminine dans le désert marocain à laquelle avait souhaité s'associer la ville de La Riche en devenant partenaire de l'équipage dès le mois de novembre 2020, par le biais d'une convention et d'une subvention de 400 euros. Une aventure exceptionnelle, véritable ascenseur émotionnel durant lequel pleurs de joie et de fatigue ont alterné, au terme de laquelle les Gazelles 37 se sont classées 56^e sur 84 équipes et ont pu remettre un chèque de 2 200 euros à l'association « Flamme en Rose ». Bravo les filles !

➤ Retrouvez le récit de leur aventure sur le site Internet lesgazelles37.wixsite.com/lesgazelles37

« Nous n'avions que des cartes et un compas de visée pour nous orienter et nous aider à trouver les balises sans perdre notre cap, raconte Charlotte, satisfaite d'être parvenue à dépasser ses limites mentales et physiques. Tous les matins, nous étions réveillées à 5h30 pour un briefing, un échauffement devant le lever du soleil, la préparation du matériel et la mise en place de notre balise qui nous permettait d'être tracées par la sécurité, mais aussi pour que nos proches puissent nous suivre à distance. Nous marchions entre 17 et 20 kilomètres par jour à travers les dunes, les montagnes et les cailloux d'un désert marocain qui offre de nombreux visages et d'impressionnantes variations de températures entre le jour et la nuit. Accompagnées en permanence de notre mascotte Flamme (un flamant rose symbole de leur engagement pour l'association, ndr), nous avons également pour mission de ramasser les déchets plastiques sur notre chemin. Plus de 6 000 litres de déchets ont ainsi été récoltés par l'ensemble des équipages, preuve que le désert est malheureusement pollué... », se désole Charlotte.



Les Larichois ont du cœur

Pari réussi pour la toute première édition larichoise des « Parcours du cœur » organisée le dimanche 3 avril par la cardiologue larichoise Carine Voyer, en partenariat avec la municipalité et de nombreux intervenants professionnels et associatifs, tous bénévoles. À l'instar d'Octobre Rose pour le cancer du sein, cette opération nationale destinée à lutter contre les maladies cardiovasculaires a pour objectif de faire reculer ces maladies par la prévention auprès du grand public, mais aussi d'aider la recherche grâce aux fonds collectés au profit de la Fédération Française de Cardiologie. À La Riche, la journée était organisée autour d'une randonnée de 8 kilomètres avec l'association Rando La Riche, de balades historiques avec l'historien Patrick Bordeaux, d'ateliers préventifs et de vente d'artisanat, avant de se clôturer à La Pléiade par un concert du chœur TG de Gospel Aujourd'hui, du chœur de l'Opéra de Tours et de la chorale du collège Lamartine. Une journée durant laquelle des clés ont été transmises aux 470 participants pour prendre soin de leur cœur en termes d'activité physique, d'alimentation, de bien-être, de gestion du stress, de sevrage tabagique et d'apprentissage des gestes qui sauvent. Journée durant laquelle 3 617 euros ont pu être récoltés.





Retour sur...

Séraphin de Selma C^{1e}
à La Pléiade

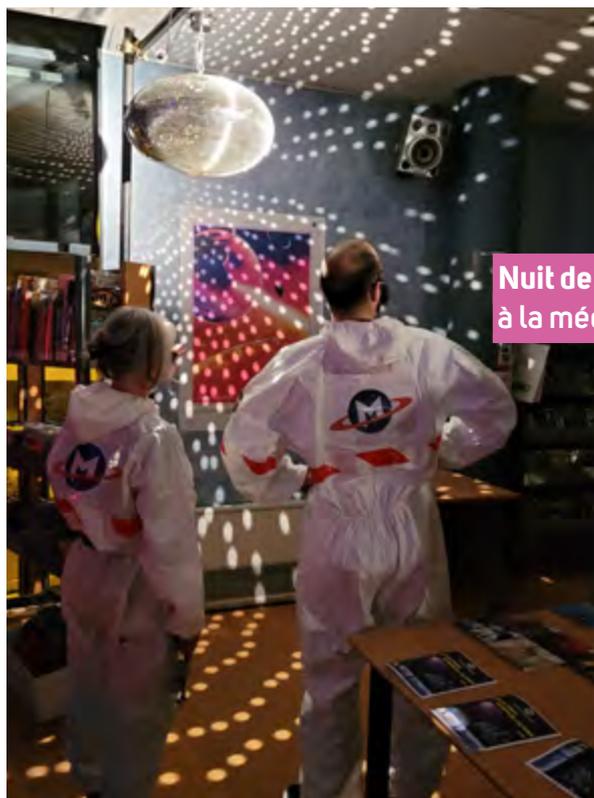


Une nuit d'été 1942 de la C^{1e} Résonance(s)
à La Pléiade

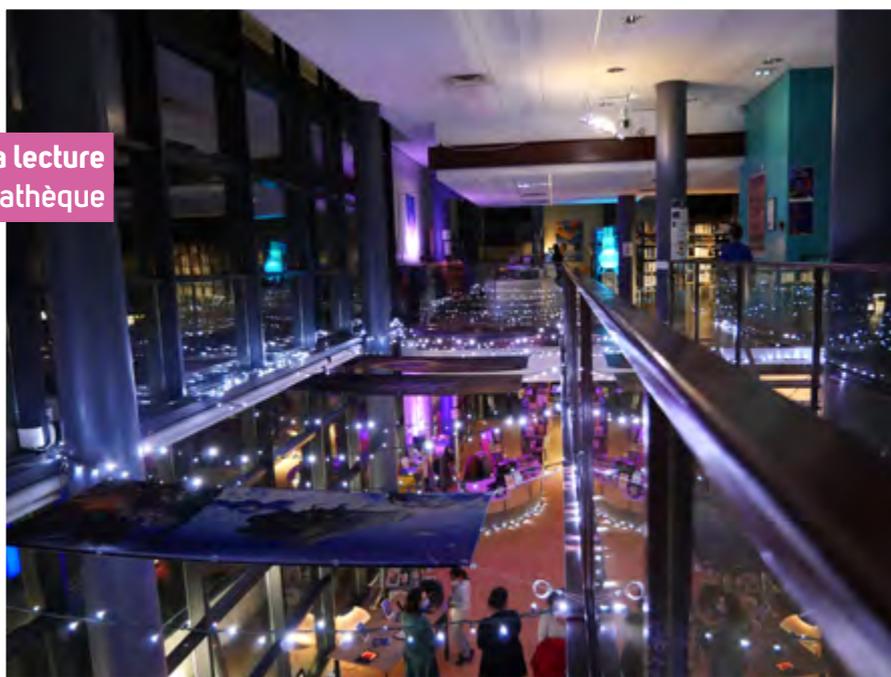




Laura Cahen
à La Pléiade



Nuit de la lecture
à la médiathèque



Plumes d'Afrique



JUIN

JEUDEI 9



Kaorito Ito, dans le cadre du Festival Tours d'Horizons par le Centre chorégraphique national de Tours

20h - La Pléiade

Indispensable pour les fous de danse, immanquable pour les amateurs et les curieux : une occasion de voyager et de découvrir l'étendue de la richesse de l'art chorégraphique.

Plus d'informations sur www.ccntours.com

DIMANCHES 12 ET 19

Élections législatives

Les six bureaux de vote de la commune seront ouverts de 8h à 19h.

VENDREDI 17 ET SAMEDI 18



Itinéraires BIS

Danseurs, comédiens, cirassiens, musiciens, chanteurs... seront tous au rendez-vous pour cette 8^e édition du festival larichois consacré aux arts de la rue, à la musique et au cirque contemporain. Gratuit.

Le programme détaillé sur www.ville-lariche.fr

SAMEDI 18



Fête du jeu

De 13h30 à 18h - Parvis de l'Hôtel de ville
Gratuit

Au cœur du festival Itinéraires Bis, profitez de nombreuses animations ludiques et sportives qui seront proposées gratuitement aux enfants : mur d'escalade encadré par un moniteur diplômé, structure gonflable, jeux de société et de plein air avec le Ludobus, jeux vidéo avec l'association Player Up, atelier henné... Avec la participation de la Réussite Educative municipale et du centre social Equinoxe.

MARDI 21



Cinéma - En Corps

14h30 - La Pléiade - 4,50 € / 6 €

Élise, 26 ans est une grande danseuse classique. Elle se blesse pendant un spectacle et apprend qu'elle ne pourra plus danser. Dès lors sa vie va être bouleversée, Élise va devoir apprendre à se réparer... Entre Paris et la Bretagne, au gré des rencontres et des expériences, des déceptions et des espoirs, Élise va se rapprocher d'une compagnie de danse contemporaine. Cette nouvelle façon de danser va lui permettre de retrouver un nouvel élan et aussi une nouvelle façon de vivre.

DIMANCHE 26

Journée familles en bords de Loire

L'association larichoise « L'Arrose Loire » vous invite de 10h à 17h à une journée dédiée aux familles sur le site de sa guinguette des bords de Loire, installée sur les îles noires.

Le programme détaillé sur www.larroseloire.fr

JUILLET

VENDREDI 1^{ER}

Mémoire(s) d'Algérie

19h - Salle des fêtes - Gratuit

- Exposition « La Guerre d'Algérie » de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.

- Conférence sur « Les soixante ans de l'indépendance algérienne à la lumière de l'histoire coloniale » par Massensen Cherbi, docteur en droit de l'Université Paris II Panthéon-Assas et diplômé en histoire de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

- Concert de musique arabo-andalouse par Abdelkader Naji.

Cette soirée se clôturera autour du verre de l'amitié.

DIMANCHE 3

Vide greniers

Place Sainte-Anne Proposé par l'association « Le colibri éclaire notre vie ». Renseignements au 06 13 77 91 27.

SAMEDI 9



Ciné plein air : Le Roi Lion (2019)

Tout public - Gratuit

Rendez-vous dans le parc du Prieuré de Saint-Cosme à 22h, pour une séance de cinéma en plein air.

Renseignements au 02 47 38 31 30

Tribune de la Majorité

Mesdames, Messieurs,
Chères Larichoises, chers Larichois

Nous avons voté il y a quelques semaines un budget ambitieux pour notre commune, avec pour priorité la qualité de vie. Ce budget porte notamment l'aménagement du nouveau Point Accueil Jeunes et la fin des travaux des locaux sportifs du Petit Plessis : deux nouveaux lieux d'épanouissement soutenus par de nombreux partenaires et exemplaires sur le plan environnemental. La dimension écologique est d'ailleurs au cœur de nos actions avec un nouveau verger urbain, la rénovation des serres municipales, une étude pour le futur Ecolieu ou encore l'augmentation de la part de bio dans les assiettes de nos enfants et l'expérimentation des composteurs collectifs.

Ce budget permettra de prendre soin de notre patrimoine avec des travaux dans les écoles et la réfection de plusieurs voiries, mais aussi avec les premières études relatives à la rénovation thermique et énergétique et liées à l'accessibilité de la Mairie et de la Médiathèque

ainsi qu'un diagnostic du Gymnase Bialy. Enfin, l'année 2022 verra aussi votre commune agir pour davantage de sécurité avec le déploiement de la vidéoprotection sur certains sites, la création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et une nouvelle convention avec la Police nationale.

Ces actions sont rendues possibles par la très bonne santé financière de la commune, toujours très peu endettée, mais aussi par une gestion sérieuse des deniers publics qui nous permet, cette année encore, de ne pas augmenter les taux d'imposition malgré la hausse violente des coûts d'énergie.

Le début de cette année nous a aussi amenés à voter en conseil municipal le vœu de la poursuite du projet de deuxième ligne du tramway, en respect de la parole donnée, du vote du conseil métropolitain et de l'avis des habitants. Un vœu adopté à l'unanimité des votants.

**LES ÉLUS DE
« LA RICHE EN COMMUN »**

Tribunes de l'opposition

Mesdames, Messieurs,
Chères Larichoises, chers Larichois

Lors du dernier conseil municipal, notre Maire a souhaité que l'on se prononce par un vote concernant son vœu sur le projet du tramway que l'on nomme «désire» à LA RICHE. Notre groupe partage ce projet pour bénéficier de ce transport sur notre commune. Cependant nous émettons quelques réserves sur certains lieux de passages. Nous avons donc décidé de ne pas prendre part au vote, contrairement à ce qui a été écrit dans la Nouvelle République par l'intermédiaire du correspondant local.

Nous avons retrouvé une certaine liberté mais la crise sanitaire est loin d'être finie. Continuons à respecter les gestes barrières et prenons soin des uns et des autres.

Lors d'un mandat précédent, le département, qui avait soutenu le programme de la mise en place des murs anti-bruit, avait fait une première tranche de travaux sur la rocade. Maintenant nous nous réjouissons que ces travaux se soient terminés par la Métropole.

Nos toilettes publiques de la place st Anne vont enfin être réparées suite à nos demandes régulières d'interventions. Nous sommes ravis d'apporter à nos commerçants et notre population tout le confort nécessaire à leur vie quotidienne.

Nous continuons à rester attentif à la vie de notre commune et soyez assuré de notre engagement

**LES ÉLUS DE
« LA RICHE EST NOTRE AVENIR
PORTONS-LE ENSEMBLE »**

Chers amis Larichois comme vous avez pu l'apprendre par la presse, le groupe de Élus Communistes et Républicains ne fait plus partie de la majorité municipale pour des raisons politiques. Nous pensions vous parler de notre abstention au Conseil à propos

du budget, mais compte tenu de la petite place qui nous est accordée dans le Vivre Ensemble nous devons nous exprimer dans une prochaine Lettre de Élus Communistes et Républicains.

**GROUPE DES ÉLUS
COMMUNISTES ET
RÉPUBLICAINS**

Quelles autorisations pour quels travaux ?

Installation d'un abri de jardin, carport...

- Inférieur ou égal à 20 m² : déclaration préalable
- Supérieur à 20 m² : permis de construire

Pose d'une fenêtre de toit

- Déclaration préalable

Aménagement d'un garage en pièce habitable

- Inférieur ou égal à 20 m² : déclaration préalable
- Supérieur à 20 m² : permis de construire

Démolition partielle ou totale d'un bâtiment

- Permis de démolir (dans les périmètres protégés)

Modification extérieure

Portail, clôture, couleur des menuiseries, du crépi...

- Déclaration préalable

C'EST
NOUVEAU

DÉPOSEZ EN LIGNE VOS DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET VOS AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes de permis de construire et autres autorisations d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière simple et sécurisée.

De nombreuses démarches administratives sont déjà accessibles en ligne depuis 2016, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisie par voie électronique (SVE). Depuis le 1^{er} janvier 2022, cette SVE s'applique également aux diverses demandes d'autorisation d'urbanisme, avec l'obligation pour toutes les communes d'être en capacité de recevoir les permis de construire sous forme dématérialisée. Une mise en compatibilité financée à hauteur de 6 929 euros, pour laquelle la ville a bénéficié d'une aide de l'Etat d'un montant de 4 400 euros dans le cadre du plan de relance lié au fonds de transformation numérique des collectivités territoriales.

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ? La plateforme de dépôt en ligne des dossiers d'urbanisme www.geopermis.fr permet de constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière simple et rapide, tout en étant guidé à chaque étape. La saisie de quelques informations ciblées vous permettra d'éditer le bon formulaire CERFA, automatiquement pré-rempli, et accompagné de la liste des pièces justificatives à fournir. Un service simple qui réduit les risques de rejet des dossiers !

Les règles d'urbanisme du plan local d'urbanisme (PLU) et du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) sont disponibles sur le site internet de la ville de La Riche (www.ville-lariche.fr), via le chemin d'accès : « Ma ville », « Urbanisme », puis « PLU » ou « Risques majeurs ».

Quels sont les bénéfices du service en ligne ?

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des guichets. Faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps ! Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée. La chaîne d'instruction sera optimisée, pour plus de fluidité dans le traitement de votre demande et plus de réactivité. Les services de la ville restent vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à les solliciter dès la constitution de votre dossier !

> Plus d'informations auprès du service urbanisme de l'Hôtel de ville au 02 47 36 24 15

Installation de panneaux solaires

- Déclaration préalable

Construction d'une véranda ou d'une pièce supplémentaire

- Inférieure ou égale à 20 m² : déclaration préalable
- Supérieure à 20 m² : permis de construire

Piscine

- Bassin de moins de 10 m² : aucune formalité
- Bassin entre 10 et inférieur ou égal à 100 m² non couvert ou en partie couvert de moins de 1,80 m de hauteur : déclaration préalable
- Bassin supérieur à 100 m² ou couvert de plus de 1,80 m de hauteur : permis de construire

Terrasse ou plateforme

- De plain-pied et sans fondations profondes : aucune formalité
- Surélevée ou fondation inférieure ou égale à 5 m² : aucune formalité
- Surélevée ou fondation inférieure ou égale à 20 m² : déclaration préalable
- Surélevée ou fondation supérieure à 20 m² : permis de construire

La non-déclaration des travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux compétents.

Après le dépôt en mairie d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire, seule la décision du Maire vaut pour autorisation.

Il est indispensable de prévoir le délai d'étude de la demande dans le planning des travaux.





Simplifiez votre recherche de logement !

Tours Métropole Val de Loire, le Conseil départemental, les bailleurs sociaux d'Indre-et-Loire et la ville de La Riche s'associent pour vous proposer une gestion commune de votre demande. Depuis le site www.demandelogement37.fr, complétez un seul et unique formulaire pour toutes vos recherches en Indre-et-Loire et suivez l'instruction de votre dossier à partir de votre espace en ligne. Ou bien déposez votre dossier papier auprès du CCAS à la mairie de La Riche.

Demande de logement en ligne

- 1 Je remplis ma demande sur www.demandelogement37.fr
- 2 Je transmets les pièces justificatives :
 - une pièce d'identité
 - le numéro de sécurité sociale du ou des demandeurs
 - les deux derniers avis d'imposition
- 3 Je reçois mon attestation d'enregistrement par mail

Demande de logement à la mairie

- 1 Je remplis le formulaire CERFA n° 14069-04 (disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site www.service-public.fr)
- 2 Je prépare les pièces justificatives :
 - une pièce d'identité
 - le numéro de sécurité sociale du ou des demandeurs
 - les deux derniers avis d'imposition
- 3 Je dépose mon dossier à l'accueil
- 4 Je reçois mon attestation d'enregistrement par courrier

LISTE DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE DE LA COMMUNE ARRIVÉES À EXPIRATION AU 1^{ER} JANVIER 2022 :

ROUSSEL n° B16 – DURAND-DUBOIS n° C4 –
BOURJADE-ROUBY n° C8 – MORISSET n° C7
– BOUQUIN n° 1684 E – RÉMOND n° 1686 E –
MAZÉ n° 1744 E – BOUTARD n° 1745 E – FUZAUX
n° 1752 E – THIOU-RONCIN n° 1756 E – COSTA
n° 1760 E – DUBOIS n° 1761 E – BLIN n° 1799 E –
RÉGENT n° 1806 E – HILAIRE n° 1807 E – EVANNO
n° 1857 E – MAQUIN n° 1866 E – AUCLAIR n°
1534 E – VERVOUT n° 1543 E – GODEFROY n°
1591BIS E – VALIÈRE-BERNARD n° 1591TER E –
CHASSAIGNON n° 1592TER E – JULIE n°1603TER
E – AMIRAUT n°1604 E – MONTAGNON n° 1641 E
– RICHARD n° 1663 E – JUDE n° 1769 E – GUILLON
n° 1773 E – FIERDEPIED n° 1888 E – PLAIS n°
1892 E – BOILEAU n° 1893 E – BULOT n° 1899 E –
LE CADRE n° 1678N – JANVIER n° 1756N – GRANGE
n° 1770N – DUPONT n° 1774N – MÉREAU n° 1827N
– CUETO n° 1828N – GUÉDO n° 1838N – CROSNIER
n° 1839N – SAMSON n° 1925N – TESTARD n°
1931N – LECOINTRE n° 1934N – JAMAIN n° 1983N
– BÉCHAC n° 1989N – GEANDREAU n° 1993N
– BOILEAU n° 2011N – MARQUET n° 1633N –
RENAULT n° 1640N – CECHET n° 1646N – LÉGER
n° 1647N – BRETIN n° 1656N – LALLIER n° 1657N
– DUPLAIX n° 1658N – DELAMARRE n° 1660N –
RIO n° 1705N – PETITSIGNE n° 1710N – DESLANDES
n° 1712 N – DESBORDES n° 1715N – BILA n° 1718N
– ROUSSEAU n° 1724N – LEBY n° 1724BISN –
MUSHOBEKWA FEZA n° 1725N – CHENOFFÉ n°
1784N – CARIQU n° 1787N – DUCHAMP n° 1792N
– FOULON n° 1796N – GUILLARMÉ n° 1797N –
LECIGNE n° 1799N – DURAND n° 1801N – CHENOFFÉ
n° 1802N – CUETO n° 1802BISN – GUÉRY n° 1803N
– GRANDIN n° 1807N – PERCHAIS n° 18013N
– MICHEL n° 1818N – CHARPAGNE n° 978N –
MORRÉEL n° 979N – CLERC n° 982N et 983N –
DEBAS n° 987N – CHARPENTIER n° 992N – LAMY
n° 1875N – LARREY n° 1880BISN – FIERDEPIED
n° 1897N – DUBURC n° 2020N – DELHOMMEAU
n° 2025N – FÉAU n° 1131N – BAUGÉ-CORNEAU n°
1132N – LAPORTE n° 1135N – FAUCON n° 1136N
– MOUTAUD-ANTIGNAT n° 1137N – BASTARD n°
1154N – BERTIN n° 1285N – GRIFFON n° 1291N –
BUREAU n° 892N – BERTHELOT n° 893N – DU
LORIER n° 1036N – MAZEAU n° 1037N – ROLAND
n° 1095N – RIBEIRO n° 1099N – CALIPPE n° 1173N
– GIRARD-LAURIER n° 1424N – PAPADOPOULOS
n° 1433N – BÉZAGU n° 1485N – ROSIER n° 1488N
– HEMME n° 1511N – CLÉNET n° 1513N – DOURY
n° 994N – LOHMULLER n° 995N – PECHEUX n°
664A – LETRIBOCHE n° 600A – BODIN n° 620A –
BOURGOIS n° 62A – VAUCÉL n° 489A – LÉGER n°
490A – BÉBIN n° 534A – REVEAU n° 107A.

Les personnes concernées sont invitées à prendre contact avec le service cimetière de la mairie au 02 47 36 24 24.

Bacs jaunes : de nouvelles consignes de tri

Est-ce que les pots de yaourts vides peuvent être jetés dans la poubelle jaune ? Que faire de mes barquettes et de mes films plastiques ?... Depuis le 1^{er} janvier 2022, fini de se poser des questions et de se triturer les méninges ! En modernisant sa chaîne de tri, Tours Métropole Val de Loire (TMVL) a changé et simplifié les consignes : tous les papiers et tous les emballages, qu'ils soient en plastique en métal ou en carton, peuvent désormais être déposés dans les bacs et poubelles jaunes, y compris les blisters, les films alimentaires, les suremballages, les tubes de dentifrice, les pots de crème cosmétique... Une véritable révolution dans nos gestes du quotidien qui va permettre de réduire le tonnage des ordures ménagères produites chaque année sur le territoire métropolitain, tout en obtenant une meilleure revalorisation des déchets collectés. Avec cet élargissement des consignes de tri à tous les emballages, TMVL espère ainsi capter quatre kilos supplémentaires d'emballages par an et par habitant dans la poubelle jaune, ce qui permettrait de valoriser (et donc de recycler pour revendre) 1 200 tonnes en plus des 19 600 tonnes collectées en tri sélectif en 2021. Une avancée qui allège d'autant plus la poubelle d'ordures ménagères résiduelles et permet de recycler davantage de matières sur des filières françaises de recyclage, à l'heure où la pression est forte sur l'approvisionnement en matière première. Attention toutefois aux erreurs de tri qui peuvent perdurer : un emballage, c'est ce qui protège un aliment ou un objet. Sont donc exclus tous les objets en plastique, les textiles, les jouets, les piles, les ampoules... qui perturbent la chaîne de recyclage et génèrent des surcoûts de traitement. Ces déchets doivent être apportés en déchetterie.



**EMBALLAGES
PLASTIQUES**

NOUVEAUTÉ



**AVEC
LES BOUCHONS !**

CARTONNETTES

NOUVEAUTÉ



**NE PAS
EMBOÎTER LES
EMBALLAGES !**

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

**EMBALLAGES
MÉTALLIQUES**

NOUVEAUTÉ



**VIDÉZ VOS
CAPSULES DE
CAFÉ !**

PAPIERS



**BRIQUES
ALIMENTAIRES**



FESTIVAL ITINÉRAIRES BIS

Arts de la rue, musique
cirque contemporain
espace de jeux
restauration

et 17 juin
18 2022

GRATUIT

Événement familial

Centre
ville de
La Riche

MAGIC SYSTEM L'ALGÉRINO • NÂDIYA

LE BAL CHALOUPE • ENTRE NOUS
LE SALON DU DÉBAT • BALLAD
LE NEZ DE COCHON DE CYRANO • LÉOPARD
BEETHOVEN METALO VIVACE • DJ SET...

INFORMATIONS
www.ville-lariche.fr
laplejade@ville-lariche.fr
02 47 38 31 30



Géant
Cinéma
Zac des Minimes
37520 LA RICHE



ville de
LA RICHE